



# Eco-Vie

la revue n° 315  
Mars-Avril  
2021

## SOMMAIRE

### EDITORIAL p.2

### PRATIQUE ... les conseils d'Eco-Vie

Renouvelons notre **ENERGIE VITALE** en contact avec la **NATURE** p.3

L'Ail des Ours p.4

Le petit **CONSEIL** de Martin p.16

Trucs et Astuces – Mars-Avril p.18

Allo ... Tatie Sylvia p.20

### INVITATION aux activités d'Eco-Vie

Le Mardi, c'est Nature (Martin) p.5

Le Mardi, c'est Nature (Christine) p.11

Les incroyables comestibles p.13

Bourse aux plantes p.19

Agenda (mars à juin) p.24

### AMENAGEMENT du Territoire

Leers-Nord - Réhabilitation du « **SENTIER N°20** » p.14

Extension poulailler Decruyenaere - suite et fin p.15

### SOCIETE... en évolution

Ène paire de plantes d'ichi – El franc-picard – Lés fleurs-de-burre p.2

Le Livre blanc des dérives de la chasse en Wallonie p.6

« **Demain tous crétiens ?** » Quand la pollution s'attaque au cerveau de nos enfants p.8

Natagora attaque Infrabel & Tuc Rail en justice p.10

Homo pollueur ? p.11

L'Affaire du siècle p.12

L'Humusation – retour de « visio » p.17

### ECO-VIE Junior

Grisou - Devine qui vient manger au jardin p.22

Prix de vente (hors-adhésion) : 4 euros

# EDITORIAL

Notre revue nouvelle version, couleurs et mise en page, semble avoir séduit nos lecteurs et nous en sommes heureux. Vos retours nous sont importants afin d'améliorer encore et toujours cet outil de communication. Mais cet emballage ne doit pas cacher le contenu. C'est pour cela que vous ne devez jamais hésiter à nous envoyer vos remarques, vos interrogations, vos désaccords quant à nos articles, faites-nous part de vos envies, de vos articles à partager, c'est comme ça que pourra vivre votre « quasi- » bimensuel .

Pour nous permettre de communiquer en quadrichromie et d'en couvrir les frais, l'Assemblée Générale du 16 janvier 2021 a décidé de fixer la cotisation à 20€/an ou à un versement par ordre permanent de minimum 1,75€/mois.

Nous le disions dans la revue n°314, notre mission, notre plaisir, c'est l' « Éducation permanente ». Alors, dans cette revue n°315, nous vous proposons d'accueillir le sauvage dans votre jardin, dans votre quartier ou votre région, et pour certain.e.s le découvrir ou le redécouvrir..., par des gestes simples comme l'observation ou le nourrissage à bon escient ou le recensement, en goûtant des plantes sauvages ou en se reconnectant à sa beauté.

Nos combats pour le respect de la Nature, des animaux sont parfois difficiles mais il est de notre devoir de les faire connaître. Nos réussites d'un jour se transforment parfois en désillusions, mais qu'elles restent gagnées ou pas, elles font toujours avancer les choses et les consciences. Et, comme au printemps, semer les graines est gage de belles récoltes, Eco-Vie dispense ses conseils, inlassablement.

Agir pour éviter un réchauffement climatique délétère ou pour éviter des pollutions insidieuses est possible à l'échelle individuelle mais ce ne pourra se faire efficacement qu'en se mobilisant en nombre. Il faut alors parfois interpeller les instances politiques.

*Xavier, Président d'Eco-Vie*

## Ène paire de PLANTES d'ICHI

**El franc-picard** (le peuplier grisard) *André Leleux*

Tapé jus par l' timpète, l' franc-picard i-a donné  
Tous sés pus bellés plankes. L'écrynier i-a ouvré  
Cha fait deux chints ainnées qu' ceul' porte elle warde pour elle  
Lés m'tits secrets d' el champe. T' peux m' croire :  
elle d' à vu d' belles!

Abattu par la tempête, le grisard a donné  
Toutes ses plus belles planches. Le menuisier a œuvré  
Voilà deuc cents ans que cette porte garde pour elle  
Les petits secrets de la chambre. Tu peux me croire :  
elle en a vu de belles !

**Le peuplier grisard**

**Lés fleurs-dé-burre** (les renoncules) *André Leleux*

Avec ein si gentil neom  
T' donn'reos l' Ban Dieu sins confession  
Tins-lés à l'oeul, pasque chés traites  
Bétéot te n' saras pus n' d'ête maîte.

Avec un pett nom si gentil  
Tu leur donnerais le Bon Dieu sans confession  
Tiens-les bien à l'œuil, parce que ces traîtresses  
Bientôt, tu n'en seras plus maîte.

**Les renoncules**

# Renouvelons notre ENERGIE VITALE en contact avec la NATURE

Voilà déjà plus de deux mois que nous sommes en 2021. En cette période difficile, prenons du temps pour renouveler notre énergie au contact de la Nature. Voyons le monde végétal comme une présence forte et rassurante.

Nous sommes toujours en hiver et pourtant avec ces quelques journées printanières on se sent revivre comme la Nature qui nous entoure. Cette belle Nature qui nous prépare son feu d'artifice du renouveau.

Vous avez sans doute pu observer lors de vos promenades, les noisetiers en fleurs, les ficaires en feuilles et les bourgeons prêts à s'ouvrir.

Oui, le monde végétal se prépare en silence alors que les oiseaux sifflent déjà gaiement. Les tourterelles en sont déjà aux prémices de l'accouplement.

Dans le jardin, les hellébores sont fleuris. Leurs corolles blanches, veinées de rose forment de beaux bouquets tendres qui contrastent avec le vert foncé de leurs feuilles coriaces. L'ail des ours pointe timidement ses feuilles et les clochettes des perce-neiges s'agitent gaiement. Leurs petites corolles d'un blanc pur sont des promesses de lumière et de vie meilleure.

J'attends, comme chaque fin d'hiver, les cardamines hirsutes. Leurs petites rosettes de feuilles sont délicieuses en légumes crus et pleines de vitamines. Leur odeur et leur goût de cresson va ravir mes sens lorsque je pourrai les cueillir, les sentir et les manger. Elles m'offriront spontanément toute leur énergie nouvelle.

C'est vital pour moi de me promener au jardin, d'y respirer. C'est un réel bonheur quand j'y vois la Vie et quand je ressens que cette Nature accepte ma présence. Ce monde vivant m'accueille. Il se passe entre lui et moi une réelle transmission de messages. Le monde végétal est passionnant. Il suffit d'observer et de laisser venir à soi pour découvrir des choses étonnantes. Dans la Nature tout est fait pour que la Vie engendre la Vie. De là, mon profond respect pour elle et mon avidité à mieux la comprendre. Quand je jardine, je suis consciente de travailler avec du vivant. Ce grand respect pour cette vie que je côtoie va forcément véhiculer l'amour. Pour que les plantes de mon jardin deviennent des partenaires de vie et de santé, j'essaie d'être en harmonie avec elles et je veille à ce qu'elles soient en harmonie avec leurs compagnes. Il m'est souvent arrivé de ressentir ce qu'elles attendaient de moi. Et les comprendre m'apportent joie et sérénité. Lorsque je jardine, toute mon énergie va dans l'action et la plante reçoit mon intention. En retour, elle peut me transmettre sa force à tout moment de sa vie.

En attendant le printemps, je peux vous assurer que vous pouvez compter sur la Nature qui vous entoure. Elle est là pour vous **DONNER CONFIANCE EN LA VIE.**



*Votre herboriste-alchimiste, Christine*

# PRATIQUE

## ... les CONSEILS d'ECO-VIE

### L'AIL DES OURS

**Quel magnifique souvenir l'ail des ours m'évoque! Une belle balade au parc du Mont Noir sur les traces de Marguerite Yourcenar parmi les grands espaces que ces pieds de fillette ont foulés, cueillant sans doute ces jacinthes des bois qu'elle aimait tant.**

Le lieu est sublime au printemps. Les sous-bois y sont recouverts de fleurs ; tantôt des anémones sylvie toutes légères, tantôt les jacinthes en tapis bleu et puis ce foisonnement d'ail des ours dans les sous-bois frais qu'on repère de loin tant le parfum d'ail est prononcé.

L'ail des ours, comme l'ail cultivé, fait partie de la famille des Liliacées. Ses feuilles sont lancéolées tandis que la plupart des autres espèces d'ail les ont linéaires. Cette espèce sauvage pousse communément en Asie et dans toute l'Europe tempérée. Tous ses organes, bulbe, feuilles, fleurs et graines renferment des principes volatils à odeur fortement alliagée. L'ail des ours est riche en soufre, en silicium, en fer, manganèse, zinc, sodium, bore... Sa teneur en vitamine C est élevée et celle des vitamines B1, B2 et E pas négligeable non plus.

Vu tous ses composants, on aura compris pourquoi on

a intérêt à manger l'ail des ours. Cette plante est à la fois un antiseptique, un antibiotique qui régule les proliférations pathogènes dans le tube digestif ; elle résout les diarrhées, ballonnements et lourdeurs d'estomac. L'ail des ours stimule la sécrétion des sucs gastriques tout en désinfectant. C'est un stimulant général de l'organisme. Il est recommandé comme anti-



diabétique, comme remède contre l'hypertension, contre le cholestérol, contre tous les vers. C'est un grand éliminateur de toxines.

Tout est bon dans l'ail des ours. Tout peut être consommé.

*Votre herboriste-alchimiste, Christine*

#### Quelques idées d'utilisation dans la cuisine :

La racine en infusion comme base pour une sauce.

Le bulbe cru, haché en salades composées, sauces ou fromages... Cuit en farce, avec des légumes ou de la volaille.

Les feuilles sont mangées crues de préférence pour garder toutes les vitamines et excellentes pour assaisonner les salades, les crudités ou les fromages et en pesto :

Laver, couper grossièrement vos feuilles et recouvrir-les pour éviter l'oxydation ; broyer des pignons de pin, des graines de tournesol ou des

noix, râper du parmesan, saler et poivrer. Mettre le tout dans le blender. Mixer en ajoutant de l'huile d'olive ou de tournesol afin d'obtenir une prépa-



ration homogène. Servir avec des pâtes cuites. (Ce pesto peut être conservé dans des bocaux si vous pasteurisez les pots 5 minutes dans l'eau bouillante)

Les fleurs crues décorent toutes sortes de plats, peuvent aromatiser le beurre, une vinaigrette...

Câpres d'ail des ours : remplir un bocal de jeunes boutons floraux, couvrir de vinaigre, ajouter des clous de girofle et du poivre ; laisser mûrir au moins 6 mois.

Les jeunes capsules de graines, toutes tendres peuvent être confites dans du vinaigre et servir de condiment

Crème à tartiner : 3 œufs durs, 30 g de

feuilles d'ail des ours et une poignée d'orties, 40 g de beurre, sel et poivre. Hacher les herbes. Broyer le tout afin d'obtenir une pâte à tartiner.

Gratin de pommes de terre : 500 g de pommes de terre, 300 g de feuilles d'ail des ours, 2 échalotes, 1 jaune d'œuf, 250 g de crème, 50 g de fromage râpé, noix de muscade râpée, sel et poivre. Pendant que les

pommes de terre cuisent, faire blondir les échalotes hachées dans un peu d'huile. Disposer dans un plat à gratin les rondelles de pommes de terre cuites. Mélanger dans un saladier, l'ail des ours haché grossièrement, la crème, le jaune d'œuf, la noix de muscade, le sel et le poivre. Couvrir les pommes de terre de ce mélange, parsemer de fromage et faire gratiner 15 minutes au four.

(pour plus de recettes : Ail des Ours de Bernard Bertrand, collection Le Compagnon végétal, Vol 17, aux éditions de Terran)

#### Recettes médicinales :

Sirop d'ail des ours : ajouter à 54 g de jus de feuilles, 100 g de sucre ; faire chauffer jusqu'à l'obtention d'un sirop. Ce sirop peut être pris tel quel, à raison de 2 à 3 c. à c./jour, ou dilué dans une tisane de thym, de menthe, d'origan ou de lavande pour un effet thérapeutique sur le système digestif et les voies respiratoires.

Cataplasme : feuilles fraîches écrasées et utilisées en cataplasme sur les furoncles ou l'acné.

Votre herboriste-alchimiste, Christine

Un peu d'ail des ours dans le jardin !  
C'est sûr, on arrive tout de suite!!!

LOL !

# Visio-conférences "Nature"

Inscrivez-vous aux visio-conférences "**Mardi, c'est Nature**" de Martin Windels à l'adresse [windels.martin@gmail.com](mailto:windels.martin@gmail.com)

Initiation à la reconnaissance  
du chant des oiseaux

les 23 mars et 6 avril  
de 19h à 20h30

gratuit mais inscription indispensable afin de recevoir le lien personnel qui permet d'assister à la visioconférence



# SOCIÉTÉ

...çà BOUGE?

## Le Livre blanc des dérives de la chasse en Wallonie \*

Devant l'inaction des décideurs politiques wallons, le Collectif « Stop Dérives Chasse » publie un Livre blanc reprenant en détail les revendications jugées indispensables pour une réforme en profondeur de la loi et des règlements en matière de pratiques de chasse déviantes en Wallonie.

Les graves dérives actuelles de la chasse d'affaires et de loisir portent atteinte à la biodiversité de nos écosystèmes forestiers, elles sont devenues inacceptables en matière de souffrance et de maltraitance animale et elles limitent l'accès à nos forêts aux nombreux usagers autres que chasseurs. Les bases de la loi sur la chasse remontent au XIXe siècle. Il est devenu urgent de repenser et de modifier fondamentalement cette loi. Dès l'installation du Gouvernement wallon en 2019, le Collectif n'a cessé de contacter les membres du GW ainsi que les parlementaires, par courriers et rencontres avec les cabinets. Le résultat, malheureusement peu probant, oblige le Collectif à ouvrir le débat public par le biais du Livre blanc. Outre la vision donnée par le Collectif sur les dérives de la chasse commerciale, les textes de ce Livre blanc reprennent également les avis de personnalités issues de différents horizons culturels, économiques, universitaires ou scientifiques, ainsi que les témoignages de nombreux sympathisants, dont certains sont chasseurs.



Etienne de Callataÿ et Sylvain Tesson s'expriment dans le Livre blanc, respectivement par l'écriture de la préface et de l'avant-propos, et Vincent Munier de son côté, nous fait part de son ressenti dans deux vidéos incluses dans l'épilogue. Retrouvez les trois axes sociétaux impactés par les dérives de la chasse, le constat du Collectif, ses revendications ainsi que les solutions concrètes proposées par celui-ci dans le Livre blanc. (<http://flowpaper.com/flipbook/online-pdf-viewer.php?theme=dark&pdf=https://protectiondesoiseaux.be/wp-content/uploads/2021/02/SDC-livre-blanc-2021-1.pdf#page=1>)

Le Collectif "Stop Dérives Chasse" regroupe 73 associations de différents milieux environnementaux, de protection animale et du secteur socio-récréatif. Le site web du Collectif illustre l'action militante portée par une pétition signée, en à peine quelques mois, par plus de 36.000 citoyens

<https://stopderiveschasse.be/>

## Extraits du Livre blanc

Il est en effet indéniable que les animaux sauvages, à l'instar des chiens et des chats qui partagent nos vies, sont des individus doués de sentiments, d'émotions, de sensations. En un mot, ils sont sensibles. Et c'est parce qu'ils sont sensibles, et qu'ils ont donc un intérêt à ne pas souffrir et à continuer de vivre leur vie, que nous estimons qu'ils doivent être inclus dans notre communauté morale. Pour le dire autrement, GAIA défend l'idée que les animaux vivant dans leur habitat naturel devraient eux aussi jouir de droits fondamentaux tels que le droit à la vie, le droit à la liberté et le droit à l'intégrité physique.

**Michel Vandebosch, Président de GAIA**

En effet, durant la période de la chasse, l'accès aux bois, forêts est fortement réduit. Alors qu'il s'agit d'une période propice aux randonnées, où la forêt est d'une beauté qui ne laisse pas indifférent. La crise liée au Coronavirus, que nous continuons à traverser, a montré que la population souhaite avoir accès à cette nature, ces espaces verts. Il est important de sensibiliser les citoyens à l'équilibre fragile que représente la forêt et aussi de gérer l'accès à celle-ci. Mais limiter et réduire le nombre de sentiers accessibles est contre-productif. Il est donc important que les WE et jours fériés, la population puisse profiter de celle-ci.

**Willy Calleeuw, Président de Tous à pied**

Selon Inter-Environnement Wallonie, une réforme radicale des pratiques cynégétiques et du cadre légal dans lequel elles s'inscrivent sont indispensables pour favoriser l'émergence d'une chasse de régulation, qui puisse s'intégrer à la gestion durable et multifonctionnelle des forêts.

**Sylvie Meekers, Directrice générale d'Inter-Environnement Wallonie**

Le constat est simple quand on voit l'état de nos forêts, la prolifération des sangliers et cervidés, la chute de la biodiversité, entre autres d'espèces comme la Perdrix grise ou la Vipère péliade, ... Les chasseurs, et particulièrement le RSHCB, ont échoué dans leur gestion des populations de gibier.

**Jean-François Buslain, Directeur de la Ligue Royale Belge**

La vedette des vedettes est inconditionnellement le renard. Cet animal remarquable a tout pour plaire à notre public, grâce, beauté, adresse, .... Son tort ? Adorer les perdrix, faisans, canards d'élevage que certains chasseurs lâchent ou élèvent par milliers pour assouvir leur passion. Les chasseurs veulent le détruire à tout prix alors qu'il est l'auxiliaire inconditionnel des agriculteurs et des forestiers en maintenant les populations de micromammifères à des niveaux très bas pour éviter la destruction des récoltes et des jeunes plants forestiers.

**Tanguy Dumortier, Président du Festival International Nature Namur**

Le récent rapport Planète Vivante Belgique, coordonné par le WWF, et auquel Natagora a contribué, est accablant en ce qui concerne la forêt : Le suivi des espèces animales forestières révèle que leurs populations régressent de 1,2 % par an, ce qui représente une baisse de 28,7 % au cours de la période 1990-2018. C'est un élément accablant de plus démontrant le profond malaise qui règne dans nos forêts. Un facteur anthropique déterminant dans cet état de fait est l'activité de chasse-loisir.

**Philippe Funcken, Directeur général de Natagora**

L'homme doit se sentir partie prenante de la nature, et non son grand régulateur. En outre, les humains ont un besoin physique, mental et émotionnel de nature. Individus, organisations et sociétés, nous dépendons d'un système physique et biologique, du local au planétaire. C'est ce que des virus microscopiques rappellent depuis des années : ESB, peste porcine, COVID, ....

**Christophe Vermonden, Vice-Président des Cercles des Naturalistes de Belgique**

Ensemble, engageons-nous pour faire modifier la loi belge dont le fondement datant de 1882 ne tient pas compte des réalités du 21<sup>ème</sup> siècle en ce qui concerne: • la perte dramatique de biodiversité, • le bien-être animal, • les aspirations sociétales. Exigeons que le gouvernement mette fin aux dérives de la chasse qui déstabilisent l'ensemble des écosystèmes en mettant en œuvre les dispositions législatives nécessaires pour réformer la chasse en profondeur en la mettant en concordance avec notre époque et les aspirations de la majorité des citoyens.

*\* un livre blanc est disponible en prêt à notre siège social sur simple demande (eco-vie@skynet.be ou 056/337213)*

### « Demain tous crétins ? » Quand la pollution s'attaque au cerveau de nos enfants ?

D'après la communauté scientifique, lors de notre vie quotidienne, nous sommes continuellement exposés à des centaines de substances chimiques. Bisphénol A, phtalates, parabènes, retardateurs de flamme bromée, perchlorates, pesticides, ne nous veulent pas que du bien. Tous perturbateurs endocriniens, ils se cachent dans les vêtements, les meubles, les emballages alimentaires plastifiés, les lunettes, les composites dentaires, les tickets thermiques des caisses enregistreuses, le revêtement des boîtes de conserve, les cosmétiques, la poussière, les aliments (par le biais de résidus de pesticides), etc.

#### Qu'est-ce qu'un perturbateur endocrinien ?

Pour rappel, notre corps reste en bonne santé grâce à notre système hormonal. Des hormones - molécules messagères secrétées dans le sang par des glandes spécialisées - régulent à distance le comportement de nos organes, tissus, mais aussi mécanismes de notre corps, tels que la croissance et la puberté, la température corporelle, le métabolisme de graisses, la faim ou la satiété, le sommeil, la libido, le niveau d'insuline, le rythme cardiaque, etc. Un perturbateur endocrinien est un agent chimique qui, venant de l'extérieur, interfère dans le système hormonal de notre organisme et le perturbe.

#### Les perturbateurs endocriniens et le développement du cerveau

Si de nombreuses études attestent déjà de la dangerosité de certaines de ces molécules sur la santé (origine de cancers, malformations congénitales, obésité, diabète) de nouveaux travaux soulèvent de plus l'origine de troubles de développement (autisme, hyperactivité, diminution du quotient intellectuel) et complètent le tableau pessimiste en montrant leurs effets délétères sur le développement du cerveau.

C'est l'objectif des études des scientifiques du laboratoire « Evolution des régulations endocriniennes » (Jean-Baptiste Fini et al., CNRS), de l'équipe de Maffini M. (association britannique CHEM Trust) et des chercheurs de la Faculté de Médecine de l'Université de Columbia.

L'équipe de Barbara Demeneix, endocrinologue au CNRS et coauteure de l'étude, a démontré qu'à la

suite de l'exposition pendant trois jours à un cocktail chimique de perturbateurs endocriniens (un mélange de 15 substances de synthèse présentes dans un panel de produits de la vie courante) et à des concentrations comparables à celles couramment mesurées dans le liquide amniotique humain, des embryons de grenouilles de l'espèce *Xenopus laevis* deviennent affectés.

D'après l'étude, le cocktail de substances appliquées a perturbé le fonctionnement de leurs hormones thyroïdiennes et modifié l'expression de plusieurs gènes qui participent à la construction cérébrale. Le résultat : une réduction du volume des neurones, accompagnée d'une baisse de la mobilité des têtards.

La fonction des hormones thyroïdiennes étant présente chez l'ensemble des vertébrés, « ces résultats suggèrent que les mélanges de telles substances chimiques, omniprésentes, pourraient exercer des effets négatifs sur le développement du fœtus humain ». Voilà ce qu'écrivent les auteurs.

Les chercheurs confirment qu'omniprésents, ces perturbateurs endocriniens altèrent l'équilibre subtil du système hormonal, chef d'orchestre de la construction des tissus cérébraux. En complément, leur analyse pointe du doigt les impacts sur la croissance du cerveau :

Les individus sont plus vulnérables aux perturbateurs endocriniens pendant les périodes importantes dans le développement biologique du corps humain, comme la gestation ou la puberté.

Certains perturbateurs endocriniens peuvent également produire des effets qui se transmettent



entre les générations. La hausse des maladies liées au système hormonal constatée aujourd'hui peut donc également s'expliquer par une exposition des générations précédentes à des perturbateurs endocriniens.

Selon les travaux de Barbara Demeneix, la présence de ces polluants dans notre environnement interfère bel et bien avec le développement cérébral, au point d'expliquer, au moins en partie, la baisse du Q.I. à l'échelle mondiale. *"L'intelligence et la santé mentale des enfants à naître sont menacées par une exposition continue à des mélanges perturbant les hormones thyroïdiennes dans le corps de la mère."* De fait, les hormones synthétisées par la thyroïde jouent un rôle majeur dans le développement du cerveau du fœtus et du jeune enfant. *"Si vous n'aviez pas reçu la bonne quantité d'hormones thyroïdiennes au bon moment, vous ne parviendriez pas à comprendre cette phrase"*, résume la chercheuse. Or, une fois dans le sang de la mère, les perturbateurs endocriniens parvenant à franchir la barrière placentaire dérèglent la construction du jeune cerveau.

Les fœtus exposés à des niveaux élevés de phtalates - substances chimiques présentes dans de nombreux produits de consommation - deviennent des enfants à quotient intellectuel (QI) en moyenne plus bas, affirme une autre étude publiée par des chercheurs de la Faculté de santé publique de l'Université Columbia à New York. Pour cette étude, les auteurs ont suivi 328 femmes et leurs enfants. Ils ont mesuré dans leur urine, au troisième trimestre de leur grossesse, les niveaux de quatre phtalates (DnBP, DiBP, di-2-ethylhexyle et diéthyle). Par la suite, le QI des enfants a été testé quand ils avaient sept ans.

Les auteurs de cette étude sont les premiers à établir un lien entre une exposition prénatale aux phtalates et le QI chez des enfants en âge scolaire. *"Une réduction de six ou sept points du QI peut avoir des conséquences notables pour le succès scolaire et le potentiel professionnel"*, juge Robin Whyatt, professeur de médecine environnementale à l'Université Columbia, qui a dirigé ces travaux.

De leur côté, les chercheurs et auteurs du rapport de CHEM Trust rappellent qu'avec ses 85 milliards de neurones, le cerveau est un organe extrêmement complexe. Son développement, subtil et élaboré, s'effectue tout au long de la vie. Mais les premiers stades de développement, du fœtus à l'adolescence, connaissent des modifications rapides et présentent une grande sensibilité aux produits chimiques toxiques.

Lors du processus de développement, une perturbation des hormones thyroïdiennes peut entraîner des répercussions importantes, telles que la réduction du quotient intellectuel ou l'apparition de troubles du spectre autistique (autisme, syndrome d'Asperger, syndrome de Rett, etc.). Lorsque l'exposition a lieu

après la naissance, les risques associés sont généralement une baisse de motricité et de concentration, en fonction du type de molécule et des caractéristiques de l'exposition (durée, intensité).

Aussi *« le phénomène d'exposition aux produits chimiques auquel nous assistons est un problème de santé public majeur et une menace pour l'intelligence »*, souligne le professeur Philippe Grandjean (université du Danemark et de Harvard), contributeur au rapport de CHEM Trust.

Nos enfants seront-ils sacrifiés ?

Tout autour de nous, des polluants intoxiquent le cerveau des enfants dès leur conception. Un fléau silencieux. Selon Michael Warhurst, directeur général de CHEM Trust, la réglementation doit être plus stricte : *« Le développement du cerveau des futures générations est un enjeu principal. Nous avons besoin de régulateurs européens pour éliminer des groupes de produits chimiques, plutôt que restreindre lentement les produits. Nous ne pouvons continuer à jouer avec la santé de nos enfants »*.

La communauté scientifique s'élève contre la propagation des perturbateurs endocriniens. Etudes et constats à l'appui, elle prouve que les agents chimiques présents dans de nombreux objets et produits menacent directement le cerveau de nos enfants.

La toxicité des perturbateurs endocriniens sur notre organisme n'étant plus à démontrer, il nous reste à convaincre les pouvoirs publics. Mais là, une fois de plus, le bât blesse !

Jean-Jacques Montignies

#### Bibliographie

Colonat, A., *Perturbateurs endocriniens : le grand péril pour le cerveau ?*, Science & Vie, avril 2018

*Les perturbateurs endocriniens, une menace pour le développement du cerveau*, Le Monde, 07.03.2017

Etude sur le rapport entre les phtalates et le Q.I., Université de Columbia (NYC), 2014

Fini, J.B., and al., *Human amniotic fluid contaminants alter thyroid hormone signalling and early brain development in Xenopus embryos*, Scientific Reports, N° 7, 2017

Maffini, M., and al., *The impact of chemicals on children's brain development*, [www.chemtrust.org.uk](http://www.chemtrust.org.uk)



Ⓢ Les perturbateurs endocriniens peuvent causer des malformation génitales

### Natagora attaque Infrabel et Tuc Rail en justice

Tout récemment, plusieurs kilomètres de crêtes de talus ont été remblayés illégalement à l'occasion de travaux ferroviaires dans la région de Bertrix. Sans tenir compte de consignes strictes de protection pour la vipère péliade, une espèce présente sur place et particulièrement menacée. Natagora porte plainte et réclame des mesures de réparation fortes.



Ces dernières années, les travaux de grande ampleur menés le long des voies ferrées se sont multipliés. Les impacts sur la biodiversité, en particulier sur certaines espèces protégées comme les reptiles, sont importants, et trop rarement pris en compte. Or, dans un environnement qui se banalise de plus en plus, **les talus ferroviaires sont devenus des zones refuges importantes pour la faune et la flore, ils abritent des espèces devenues rares et menacées en Wallonie** comme certains lézards et serpents.

Divers travaux de modernisation, comme ceux menés entre Namur et Luxembourg, causent des impacts considérables à la biodiversité présente sur les accotements ferroviaires : augmentation des espèces exotiques envahissantes comme la renouée du Japon, perturbation de la nidification de oiseaux, destruction des petits animaux vivants au sol comme les reptiles et plus généralement pertes de zones refuges pour la faune et la flore. Tout récemment encore, **des travaux menés entre Bertrix et Libramont ont causés des impacts importants à plusieurs espèces, dont la rarissime vipère péliade.**



Or, même des travaux peu spectaculaires peuvent entraîner des dégâts très importants. À certaines périodes de l'année, les animaux se regroupent sur des surfaces restreintes sans possibilités de fuir face à une menace. A Bièvre par exemple, la destruction d'un muret d'une vingtaine de mètres de long a entraîné la disparition de toute une population de vipère péliade qui y passait l'hiver. **Natagora demande donc que les experts soient écoutés et les consignes du DNF respectées, ce qui n'est pas toujours le cas** avec Infrabel et ses sous-traitants.

**À Bertrix, des travaux menés par Tuc Rail ont fait déborder le vase. La crête des talus, sur plus de 3000 mètres, a été remblayée. Il s'agit de l'endroit le plus fréquenté par les reptiles.** Le cas présent est d'autant plus regrettable que les enjeux étaient bien connus, les directives imposées par le DNF à Tuc Rail n'ont pas été respectées, leur application aurait pourtant permis de minimiser fortement les impacts.



Eric Graitson, coordinateur de projet à Natagora : *"Il n'est plus question de laisser passer ce genre d'erreur sous prétexte d'une mauvaise communication entre partenaires. Se rejeter la balle entre Infrabel, Tuc Rail, SNCB et autres sous-traitants semble être devenu une procédure normale. Natagora demande que des mesures de réparations soient mises en œuvre dans le cas de Bertrix. De manière plus générale, nous demandons que la biodiversité soit mieux prise en compte dans les projets qui concernent les lignes ferroviaires. Il est temps de stopper l'impunité de méga-structures comme Infrabel."*

## HOMO POLLUUR?

L'une de nos membres (merci Françoise) nous a fait parvenir un powerpoint fort intéressant intitulé « Opération bords des champs » : des agriculteurs de la coopérative de Boisseaux (Loiret, département 45 en France) ont fait, avec la participa-



tion des mairies, des écoles et des associations locales, une opération bords des champs qui consistait à nettoyer les bords des champs le long de 100 kms de petites routes communales et départementales.

Résultat : 1 tonne de déchets en tous genres ont été récoltés et triés soit 10 kg/km !!!

Ces agriculteurs le rappellent : LES CHAMPS NE SONT PAS DES POUBELLES !!!

Gageons que si une telle opération se faisait chez nous, les résultats seraient sans doute tout aussi interpellant. Pour rappel, abandonner ses déchets dans la nature représente un réel danger pour la faune et la flore.

Sur le territoire d'Estaimpuis, dans le même ordre d'idée, des affiches sur bâches ont été placées dans quelques champs afin d'interpeller les « promeneurs » qui prennent l'habitude d'abandonner leurs canettes dans les cultures qui bordent les chemins de leurs balades.

Espérons seulement que ces pollueurs inconscients ne se servent pas, du coup, des fossés comme alternative.

Ces déchets devraient être apportés dans les centres de recyclage. Mais la vraie question est : « Quand interdira-t-on réellement ces emballages jetables? »

Sylvia et Xavier

## Visio-conférences "Jardin"

### Le jardinage vous intéresse?

Inscrivez-vous aux visio-conférences "**Mardi, c'est Nature**" de Christine Vandoolaeghe à l'adresse [chriscoquelicot@hotmail.com](mailto:chriscoquelicot@hotmail.com)

*Des plantes sauvages dans mon jardin*

*16 mars de 19h à 20h30*

*Alternatives aux pesticides*

*30 mars de 19h à 20h30*

gratuit mais inscription indispensable afin de recevoir le lien personnel qui permet d'assister à la visioconférence



**Boum ! Décembre 2018, les ONG Notre Affaire à tous, la Fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'homme, Greenpeace France et Oxfam France annoncent qu'ils vont ester en justice contre l'inaction climatique de l'État français. Bumba-daboum ! Le tribunal administratif de Paris reconnaît ce mercredi 3 février 2021 que l'État a commis une faute dans la lutte contre le dérèglement climatique et admet que cette faute a causé un préjudice écologique au sens de l'article 1246 du Code civil. Une décision « historique » qui qualifie d'« illégale » le fait de ne pas avoir tenu ses engagements en matière de réduction des gaz à effet de serre par le passé.**

L'État français niait l'insuffisance de ses politiques climatiques malgré l'accumulation de preuves comme le dépassement systématique des plafonds carbone ou le rapport du Haut Conseil pour le Climat. Alors, cette condamnation, même si elle n'est que symbolique (les ONG ne demandaient qu'un euro de dommage et intérêt), est une avancée majeure dans le droit français qui pourrait obliger l'État à prendre des mesures supplémentaires pour le climat si le printemps apporte un jugement « plus historique encore ». Gabriel Attal, le Porte-parole du gouvernement français, estime pour sa part qu'il « (...) est tout à fait juste de dire que notre pays a accumulé un retard depuis des années dans la lutte contre le réchauffement climatique. Je partage ce constat et nous y répondrons »

Ce n'est pas la première fois que des citoyens attaquent leur État pour inaction climatique. Aux Pays-Bas, la Fondation Urgenda (une ONG environnementaliste) appuyée par 900 citoyens néerlandais, avait déposé un premier recours en justice au nom du climat en 2014. Condamné en 2015, l'État néerlandais aura usé de tous ses recours pour qu'enfin, quatre années plus tard, la Cour suprême des Pays-Bas approuve les conclusions du tribunal qui exigeait que l'Etat néerlandais réduise ses émissions de gaz à effet de serre d'au moins 25% d'ici 2020, par rapport aux niveaux de 1990. La Justice concluait que si cet objectif n'était pas atteint, ce serait une « violation des droits des citoyens néerlandais », protégés par la Convention européenne des droits de l'homme.

Cette victoire a sonné le glas des gouvernements laxistes. En Irlande, en Allemagne, en Norvège, en Colombie, aux États-Unis, en

Inde..., les tribunaux reçoivent maintenant des plaintes de citoyens pour forcer les gouvernements à agir. Et ces derniers ne pourront plus parader dans des conférences internationales pour avancer des mesures qu'ils ne prendront jamais.

En Belgique aussi ça bouge. L'association " L'Affaire Climat" soutenue par plus de 62.000 personnes attaque les autorités belges pour leur inaction. «*Nous voulons que les politiques belges de lutte contre le changement climatique cessent d'être incohérentes*, déclare Serge de Gheldere, président de l'Affaire Climat.

### Pourquoi toutes ces plaintes ?

Le climat change, c'est indéniable. Tant mieux, il fera moins froid ? Si c'était si facile...

Nous accusons de plus en plus souvent des alternances d'extrêmes, des étés trop chauds, des hivers trop doux avec des pointes glaciaires, périodes de plus en plus longues de sécheresse propices aux incendies<sup>1</sup>, des pluies intenses (parfois l'équivalent d'une demi-année de pluie en quelques heures !) provoquant crues et inondations<sup>2</sup>.

Les climatologues ont pu constater une augmentation des cyclones dans le bassin atlantique depuis 2000. Et si, à l'échelle de la planète, le nombre de cyclones n'est pas significativement en hausse, ils sont plus fréquemment plus intense (force 5). En Méditerranée, il y a un « *médicane* » (hurricane méditerranéen) par an, c'est deux fois plus que dans les années 60.

En haute montagne, les glaciers et les neiges « éternelles » fondent et ne se régénèrent plus suffisamment, neige et glace disparaissent ne reflétant plus les rayonnements solaires, la roche nue emmagasine plus la chaleur d'où il résulte que le réchauffement y est et y sera plus rapide. Le même phénomène se reproduit aux pôles avec les mêmes conséquences. Moins de glaces aux pôles, c'est plus d'eau dans les océans. Plus d'eau dans les océans, le niveau monte... Et le long des côtes, causés par les marées, nous pouvons voir régulièrement le grignotage et les dégâts qui les accompagnent. Certaines îles luttent désespérément contre leur disparition inéluctable. Et tout s'accélère.

Des prévisions calculées pour 2050 prévoient que des parties de pays ou de continents (dans le centre de la Chine, en Espagne, ...) deviendront invivables l'été si rien ne change. Les pluies d'hiver chez nous seront 10% plus importantes mais nos nuits d'été seront plus souvent « tropicales » (>20°C) ou caniculaires avec tous les problèmes de santé qui les accompagnent. L'emballement des faits climatiques, l'accélération de leur fréquence doit nous inciter à réagir... dans la sérénité pour éviter des erreurs dues à la précipitation, mais sans tarder !

<sup>1</sup> : Sud de la France, Portugal, Californie, Amazonie, Australie, Biélorussie sont de plus en plus régulièrement en proie aux flammes

<sup>2</sup> : Episodes cévenols, .....

Le réchauffement climatique et ses conséquences désastreuses pour la planète et ses habitants est le problème majeur de notre société.

Depuis des décennies, les scientifiques nous alertent et leurs prévisions s'affolent mais les réactions ne viennent pas, ou sont bien trop timides et trop lentes.

Comment inventer un nouveau modèle de société juste et durable ? Pour relever ce défi, la formation est sans doute l'outil le plus puissant qui soit. C'est dans cet objectif que ClimACTES propose un projet d'éducation ambitieux et réaliste : déployer

un **réseau international d'universités d'été consacrées à la lutte contre le réchauffement climatique et à la transition écologique et solidaire.**

L'Université d'été ClimACTES se tiendra au Sart-Tilman du 3 au 18 juillet prochain.

Pendant quinze jours, une centaine de jeunes (20-35 ans) suivront des cours et participeront à des tables rondes qui leur donneront accès à une grande variété d'experts, et ils travailleront à la structuration de projets concrets visant à réduire drastiquement nos émissions de gaz à effet de serre dans un esprit de

justice sociale.

Envie d'en savoir plus ? Consultez leur site web : <http://climactes.org/>

Envie de soutenir ce beau projet ? Voici comment faire:

**1. Relayer l'information** autour de vous, à votre famille, à vos amis, à tous ceux qui pourraient être intéressés à y prendre part.

2. Les suivre sur les **réseaux sociaux** notamment sur LinkedIn et Facebook <https://www.facebook.com/ClimACTES>

L'équipe ClimACTES  
Mail : [info@climactes.org](mailto:info@climactes.org)



Des parcs naturels, des forêts « primaires » sont détruits par les flammes (les incendies en Australie ont calciné des milliards d'animaux), mais pas que ! Pour des cultures intensives<sup>3</sup>, par une exploitation sauvage du bois<sup>4</sup> ou du sol<sup>5</sup>, des sols deviennent non fertiles par l'usage de pesticides et de polluants divers. La biodiversité s'amointrit, nombres d'espèces animales et végétales disparaissent. Pourtant, permettre à la biodiversité de retrouver sa place, de se développer est un des grands remèdes aux zoonoses. Sa disparition sera donc propice aux pandémies de zoonose.

Non pas contre, mais pour. Et ensemble, si possible.

Faut-il rester fataliste et accepter les conséquences des errements de notre société de consommation ? Faut-il que nous nous auto-punissons face à la planète après avoir cru que nous pouvions dominer la Nature ? Si nous voulons garantir l'habitabilité de la Terre, il faut éviter l'emballement. En tant que citoyen, nous faisons déjà beaucoup, plus que les gouvernements qui agissent trop souvent pour le court ou petit-moyen terme (élections et réélections obligent !). Nous espérons que ces actions amèneront le plus rapidement possible tous les États à plus de Justice climatique.

Xavier

<sup>3</sup> : huile de palme pour l'industrie agro-alimentaire et les « bio »-carburants, soja et soja transgénique pour l'engraissement de nos poulets industriels

<sup>4</sup> : savanisation des forêts tropicales

<sup>5</sup> : mines d'or mercure, de terres rares, accumulation de plastiques

Eco-vie n'est pas en reste, et au moment de boucler notre revue, nous préparons, avec « l'Affaire Climat », des rassemblements à Comines, Estaimpuis et Mouscron dans le but de sensibiliser aux dérèglements climatiques. L'Affaire Climat se veut être un outil, un activateur de changement sociétal et de politique durable. Ce n'est pas un recours légal contre un ministre ou un gouvernement en particulier, mais par amour pour la société et le climat.

# AMENAGEMENT du TERRITOIRE

## Leers-Nord - Réhabilitation du « SENTIER N°20 »

Et si cette période si particulière que nous vivons aujourd'hui peut sembler anxiogène, elle nous permet aussi de nous poser des questions sur nous-même et nos priorités, et ainsi, de regarder différemment notre vie, nos modes de déplacement et notre environnement.

Un peu de marche régulière et le tour est joué : se retrouver seul ou en petit groupe au milieu de « rien », en pleine campagne, nous plonge dans un état méditatif actif, ça nous vide la tête des tracasseries quotidiennes, ça nous met le corps en mouvements doux, et ça, c'est bon pour notre santé physique, morale et psychique.

Rappelez-vous, dans notre revue n°313, à l'initiative de Luis, nous partions à la « redécouverte » d'un chemin oublié probablement suite aux travaux d'agrandissement de la Maison communale à la fin des années 70. Luis en a profité pour écrire au Collège communal d'Estaimpuis :

*« Il existe au sein du village de Leers-Nord un sentier aux qualités écologiques et paysagères remarquables : le « sentier n° 20 »*

*En outre, ce sentier long de 900 m environ, peut jouer un rôle fondamental dans le maillage local en faveur de la mobilité douce par ses nombreuses et diverses possibilités de combinaisons de boucles, tant intramuros que transfrontalières.*

*Une première bonne nouvelle : ce sentier est PUBLIC - il est repris à « l'Atlas des voiries vicinales de 1841 » de Leers-Nord » - il est donc protégé. Seconde bonne nouvelle, il mène bien « quelque part », et plus précisément à la confluence avec le « sentier n°21 » qui*

*offre à son tour diverses possibilités intéressantes. Troisième bonne nouvelle : il est en bon état sur une grande partie de son parcours et ne nécessite qu'un entretien relativement léger pour le réhabiliter en respectant ses qualités naturelles de chemin populaire, paysager, bucolique, et sans doute intéressant au niveau de l'incitation des plus jeunes à la protection de l'environnement, ainsi que la pédagogie de l'observation et conservation de la faune et la flore.*

*Malheureusement, hormis qu'il ait été utilisé récemment pour une « promenade collective », et le fait que j'effectue son parcours systématiquement à tout le moins une fois par mois, ce chemin n'est aujourd'hui plus utilisé à cause des obstacles, des incivilités, du laisser-aller, de l'inattention de certains riverains (dont la propre Commune d'Estaimpuis) et d'appropriations illégales de certains agriculteurs !*



*Je demande donc à l'Administration communale d'Estaimpuis, suivant ses possibilités, d'agir sans délai :*

*pour déplacer les obstacles, évacuer les déchets et instaurer désormais une sorte de vigilance pour protéger ce patrimoine public ;*

*pour réaliser les légers travaux de réhabilitation complémentaires ;*

*pour retracer la fin (labourée) du « sentier n° 20 », et sa jonction avec le « sentier n°21 » en concertation avec les agriculteurs concernés ;*

*pour signaler, baliser, promouvoir les diverses qualités*

*de ce sentier à fort potentiel, tout profit pour les futurs usagers et l'attrait touristique de la Commune d'Estaimpuis.*

*Ce sentier est certainement – de mon point de vue – l'un des plus importants du réseau de chemins vici-*

naux de Leers-Nord, et mérite toute l'attention d'une commune soucieuse du respect de la qualité de son territoire et de sa mobilité.

Lien vers le « diaporama » qui a été réalisé lors de son inventaire, dans le cadre de la « Semaine des sentiers », le dimanche 18 octobre 2020 [https://www.kizoa.com/Video-Editor/d341438699k7818229o211/L-N\\_INVENTAIRE\\_SENTIER\\_N20](https://www.kizoa.com/Video-Editor/d341438699k7818229o211/L-N_INVENTAIRE_SENTIER_N20)

En vous remerciant de votre attention, et dans l'attente de vos nouvelles, veuillez agréer, mes salutations distinguées. »

Grand bien lui a pris car, interpellé lors du conseil communal de février, le Collège communal d'Estaimpuis nous apprend qu'il doit rencontrer les agriculteurs concernés par le tracé du chemin et

que des alternatives sont aussi en cours de réflexion pour redonner sens aux vestiges de ce qui pourra redevenir un espace de liberté dédié à la mobilité douce, permettra de réaliser des boucles de promenade et/ou de créer un raccourci pour divers déplacements.

Comme Luis, sachez qu'il est possible d'interpeller les élus, de recevoir des informations dans les bureaux de l'administration communale ou via des associations comme « Itinéraires Wallonie » (<https://www.itineraireswallonie.be/> <https://www.balnam.be/>) ou « Tous à Pied » (<https://www.tousapied.be/>).

A vous qui êtes avides de balades et de petits chemins, n'hésitez pas et bonnes recherches.

Xavier



Les

## Incroyables comestibles

Venez semer, planter pour offrir à tous un peu de légumes, d'aromates, etc.

Les mercredis

31/03 – 05/05 – 02/06

de 17 à 18h

Parc du Chalet MOUSCRON

Port du masque obligatoire (au moins en mars)

## Extension poulailler Decruyenaere – suite et fin

Rappelez-vous dans la revue de novembre-décembre 2020, nous vous annonçons que notre association avait introduit un recours contre le permis unique accordé à Monsieur Decruyenaere pour qu'il puisse faire construire et exploiter une extension de ses 2 poulaillers existants (33.000 et 39.600 poulets). L'extension, quant à elle, accueillera 59.400 poulets.

Notre recours, ainsi que celui de Greenpeace et de riverains, a connu une bien triste fin ... En effet, les ministres compétents n'ont pas remis leur avis dans le délai imparti par la loi et donc en absence de ces avis, le permis accordé par le Collège communal de la ville de Mouscron en date du 14 septembre 2020 est validé !

Ainsi, nous ne saurons jamais ce que pensaient les ministres compétents des arguments de notre recours (ils n'ont en effet apparemment pas pu se mettre d'accord, la Ministre Ecolo disant non à l'extension et le Ministre MR disant oui ... et du coup,

ils n'ont pas remis d'avis sur le recours !) Quoi qu'il en soit, ce méga-poulailler (132.000 poulets !) fournira des poulets industriels qui auront connu une vie bien triste, entassés à 20 par m<sup>2</sup>.

Sylvia



# PRATIQUE

## ... les CONSEILS d'ECO-VIE

### Le petit CONSEIL de Martin

**Le printemps est à notre porte, alors, il y a une résolution très facile à tenir : encoder ses données d'observations.**

Vous voyez un oiseau dans votre jardin ou lors d'une balade, que vous soyez photographe ou promeneur, ayez le bon réflexe : encodez vos données. Si vous croyez que vos données ne sont pas pertinentes, vous faites erreur. Vos observations peuvent même rapporter gros en matière de protection de la nature, elles peuvent se révéler importantes.

L'inscription sur le site [observations.be](http://observations.be) n'est pas compliquée et est gratuite.

EX : Vous voulez trouver des arguments pour ou contre un projet, une consultation d'[observations.be](http://observations.be) peut vous en amener de nombreux ou de poids mais ce à condition que les données soient encodées. Vous voulez mettre des nichoirs ou une mangeoire, les données que vous et/ou des voisins ont encodées peuvent orienter vos choix. Vous voudriez apprendre à connaître les lichens ou les champignons, [observations.be](http://observations.be) peut vous y aider en apportant une indication quant à l'identification avec, bien entendu, toutes les limites et le recul dû à ce type d'identification. Suite à une série de photos, l'identification d'un champipi ne vous autorise pas à l'ajouter à une fricassée, bien entendu excepté si belle-maman vient manger chez vous. 😊

Si vous voulez plus d'infos ou même débiter avec une aide, je me tiens à votre disposition mais je ne suis pas le seul, plusieurs membres des Fichaux de MOUSCRON ou des membres de Lys-Nature de COMINES-WARNETON (ce sont deux locales des Centres des Naturalistes de Belgique) peuvent en faire autant. Si une formation par visioconférence (type ZOOM) vous intéresse (j'ai déjà utilisé ce système pour initier plusieurs personnes en même temps), vous pouvez me contacter soit via [windels.martin@gmail.com](mailto:windels.martin@gmail.com) ou [eco-vie@skynet.be](mailto:eco-vie@skynet.be).

Alors, à vos observations maintenant.

*Martin*



## L'HUMUSATION – retour de « visio »

**Le 2 mars, Francis Busigny nous a informé sur un mode d'inhumation encore interdit pour l'Homme alors qu'il présente bien des avantages tant environnementaux qu'économiques**

Alors que de plus en plus de personnes s'orientent vers l'incinération, bien peu sont celles qui se soucient de ses conséquences environnementales (utilisation du gaz, - énergie fossile-, filtres de fumée nettoyés plus ou moins correctement, rupture du cycle de l'azote, du carbone, du phosphore). Sans parler du coût, plutôt élevé...

Quant à l'enterrement traditionnel, il laisse pourrir les corps dans des « poches » en plastique dans un caveau ou dans la terre. Sans oxygène, la dépouille mortelle libère de la cadavérine et de la putrescine qui vont pol-

- pas de pierre tombale monumentale (une simple stèle en bois ou pierre du pays pour marquer la butte puis l'arbre dans l'espace commémoratif)

- un an de location pour les 6m<sup>2</sup> au lieu des frais d'une concession de 10 ans ou plus

- peu de frais d'embaumement (pas de thanatopraxie, juste un « maquillage » du visage)

- très peu de frais pour l'entretien de l'espace commémoratif

Pour faire avancer la législation, il est possible d'informer sa commune de sa volonté d'être *humusé*. Pour en savoir plus sur l'humusation ou pour trouver un acte de dernière volonté vous pouvez vous rendre sur <https://www.humusation.org>



Xavier



luer les nappes d'eau souterraine.

L'HUMUSATION permettrait de réintégrer le corps du défunt dans les grands cycles des matières. Et comme tout bon compostage, elle va transmuter, certains diront « transfigurer », la dépouille mortelle en terre propice à la vie puisque cette technique maintes fois éprouvée, grâce aux micro-organismes, les *humuseurs*<sup>1</sup>, digère et décompose même les polluants les plus toxiques<sup>2</sup>. La célèbre citation biblique « Tu es poussière et tu retourneras poussière » pourrait devenir « Tu es vivant et tu retourneras au vivant ».

Si l'humusation pourrait être tout bénéfique pour l'environnement, elle l'est aussi économiquement puisqu'elle permettrait des économies lors des funérailles:

- location d'un cercueil au lieu d'un achat fort coûteux

<sup>1</sup> micro-organismes entrant dans le processus d'humusation

<sup>2</sup> des expériences de compostage incluant divers bois traités, médicaments et/ou pesticides (même du DDT dans un compost bio-dynamique) ont permis de montrer que les polluants avaient été totalement déstructurés, digérés par les micro-organismes

# PRATIQUE

## ... les CONSEILS d'ECO-VIE

### TRUCS et ASTUCES Mars– Avril 2021

**Bonjour tout le monde, vous allez bien ?**

**Vous avez remarqué comme les jours s'allongent peu à peu, les bourgeons, le chant des oiseaux, les couleurs du ciel...**

Au cas où certains d'entre vous seraient restés en hibernation, je tiens à signaler que c'est le PRINTEMPS !!!

Et qui dit printemps dit ? ... ? Mais non pas ménage ! Il n'y a pas que ça dans la vie (même si effectivement une bonne aération des matelas et un dépoussiérage — voire plus si affinités — des endroits pas super accessibles toutes les semaines, est une excellente chose à faire afin d'éviter certaines allergies ou certains désagréments lors de visites inattendues ! Mais oui un jour cette pandémie sera terminée et nous pourrons de nouveau rendre visite à la famille et aux amis)

Alors ? Qui dit printemps dit ? ... ? Vacances de printemps (autrefois appelées congés de Pâques, mais ça c'était une autre époque ma bonne dame) M'enfin ! A quoi vous pensez !!!

Et donc cette période entraîne forcément un arrivage d'enfants plein d'énergie et dont l'appétit de découvertes, d'apprentissages ne s'arrête pas à la grille de l'école. C'est pourquoi, cette rubrique vous propose aujourd'hui des activités à faire avec nos chères têtes blondes, brunes, rousses, noires ou toute autre gamme chromatique, en extérieur mais aussi en intérieur au cas où (chose peu probable je vous l'accorde dans notre cher pays) il pleuvrait (vraiment je ne vois même pas pourquoi j'y songe 😊).

Alors si le temps le permet, une petite balade, même au jardin, vous permettra d'observer mille et une choses, de faire des photos de fleurs, de feuilles, d'arbres, de plantes, d'oiseaux, d'insectes, d'animaux. Et pour quoi faire me direz-vous. Et bien dans un premier temps vous passez un moment agréable mais dans un deuxième temps, une fois la pluie venue, une imprimante, du carton, une paire de ciseaux et un tube de colle vous permettront d'en faire un loto. Pour cela il vous suffit d'imprimer vos photos en double, de la taille de votre choix et d'en coller une série sur le carton (vous pouvez bien entendu en faire plusieurs aux dimensions que vous souhaitez) et l'autre série servira de « pioche ». Si vous préférez le memory, le principe est le même : 2 séries de photos collées sur un carton afin de ne pas trop les abîmer lors des différentes manipulations du jeu et hop on place le tout face cachée sur la table et on retrouve les paires. Idem si vous souhaitez faire un jeu du

« lynx » : 2 séries de photos, l'une posée sur la table face visible, l'autre dans une pioche et le premier qui retrouve la bonne paire gagne celle-là, le gagnant étant celui qui en remporte le plus !

Bref, une sortie à l'extérieur, 3 possibilités de jeu à l'intérieur

Pourquoi ne pas créer un petit labo découverte de la nature ?...

Certains légumes repoussent un bon nombre de fois voire à l'infini comme la laitue, le chou chinois, les oignons verts, le poireau, l'ail, le basilic, le gingembre, le fenouil, le céleri, et j'en oublie sûrement.

Comment faire ? Conservez le cœur de votre laitue et placez-le dans un bol avec un peu d'eau, disposez le tout près de la fenêtre au soleil et changez l'eau régulièrement. Après quelques temps, vous verrez apparaître de petites



feuilles qui continueront de pousser mais il vous faudra attendre quelques semaines pour obtenir une laitue consommable par toute la famille.

Les oignons et les poireaux sont bien plus rapides et le principe est un peu le même sauf que ce sont les racines qu'il

faut mettre dans l'eau mais en quelques jours seulement la repousse est suffisante.

Pour le basilic, prenez une branche, placez la dans l'eau, au bout d'une dizaine de jours, la branche aura fait des racines, il sera alors temps de la planter dans la terre en pot ou dans le jardin mais toujours dans un endroit ensoleillé.

Vous pouvez également créer de chouettes tableaux avec des feuilles, fleurs (surveillez bien vos petits monstres qu'ils n'aillent pas cueillir les roses de Mme Trucmuche ou la dernière orchidée sauvage protégée) ramenées lors de vos balades. Une feuille de papier blanc, de la colle et un joli cadre pour mettre en valeur vos œuvres.

Voilà j'espère que ces quelques idées vous ont plu et si vous en avez d'autres surtout n'hésitez pas à nous les partager en les envoyant à Éco-Vie afin que nous puissions tous profiter des idées de chacun et pour que cette ru-

brique soit la plus interactive possible.

Je suis convaincue qu'un savoir partagé est plus puissant et efficace qu'un savoir isolé 😊

Sur ce, portez-vous bien et prenez soin de vous, de vos proches et des autres.

Virginie

**Des trucs,  
des astuces, une réaction?**

**N'hésitez pas à nous en faire part, plus on pourra  
les partager, meilleur sera notre quotidien.**

# **BOURSE AUX PLANTES ET SEMENCES**

en collaboration avec la ville de Mouscron

## **25 avril 2021**

**La Prairie - Rue de la Vellerie, 121 - Mouscron**

Inscription obligatoire via [eco-vie@skynet](mailto:eco-vie@skynet) le plus rapidement possible



# PRATIQUE

## ... les CONSEILS d'ECO-VIE

### ALLO ... TATIE SYLVIA?

J'en ai marre de nettoyer ma cuisinière chaque fois que je cuisine, la graisse de cuisson spite de partout et tout est à chaque fois bien sale. Tu n'aurais pas une recette miracle ? ...

Sylvie

Bonjour Sylvie,

Alors, tu trouveras des recettes pour récurer ta cuisinière (que ce soit une gazinière, une taque de cuisson électrique, ou une vitrocéramique) dans le tome 1 des Cahiers de Tatie Sylvia "Mes produits d'entretien maison". Pour la gazinière et la taque de cuisson électrique, c'est à la page 25. Pour la vitrocéramique, tu peux employer la recette du nettoyeur super efficace (mon chou-chou) qui se trouve également à la page 25 ou si c'est vraiment très sale, avec de la graisse cuite, tu peux employer la pierre d'argile (page 27).

Et j'en profite pour te dire que si tu n'as pas encore mon tome 1, tu peux maintenant l'acheter en couleurs ! Et oui, on vient de le rééditer mais en couleurs (voir page suivante). Tu peux te le procurer chez moi au prix de 5 € 😊 (les exemplaires couleurs ne sont pas encore dans les magasins habituels) .

Mais ceci dit, tu peux aussi tout simplement ne pas éclabousser ... et pour ça, j'ai un truc infail-  
liblé, c'est quelque chose que m'a appris ma belle-  
maman, il y a déjà plusieurs années : il suffit de verser du  
sel dans le fond de la poêle avant d'y mettre l'huile  
d'olive et hop le tour est joué : plus d'éclaboussure cqfd !  
Bien entendu, puisque tu auras mis du sel dans ta poêle,  
tu adapteras la quantité de sel à ajouter à tes aliments.

Et voilà, j'espère avoir répondu à ta question et pour tous  
mes lecteurs, n'hésitez pas à me poser vos questions.

À bientôt

Tatie Sylvia





Nettoyage de printemps?

Attention à ne pas vous empoisonner « proprement ».

Le Tome 1 des Cahiers de Tatie Sylvia (en couleurs) est disponible avec les informations et recettes suivantes:

**Produits d'entretien de base** (p. 7)

**Matériel** (p. 8)

**Ingrédients** (p.9)

Bicarbonat de soude (p.10), Huiles essentielles (p.12), Glycérine (p.14), Percarbonate de soude (p.15), Pierre ponce (p.15), Savon d'Alep (p.16), Savon de panama (p.18), Savon de Marseille (p.18), Vinaigre blanc (p.19)

**Recettes** (p. 20)

- Liquide vaisselle (p. 21)
- Désinfectant multiusage (p. 22)
- Nettoyants multiusage (p. 23)
  - à base de désinfectant multiusage (p. 24)
  - petite recette simple (p. 24)
  - le "super efficace" (p. 24)
  - la pierre d'argile (p. 25)
- Récurant liquide pour sanitaires (p. 28)
- Produit pour sols (p. 29)
- Nettoyant pour WC (p. 30)
- Nettoyant pour vitres (p. 31)
- Les lessives (p. 31)
  - lessive liquide au savon d'Alep (p. 31)
  - lessive au savon de Marseille (p. 33)



- lessive au savon noir (p. 35)
  - conseils divers (p. 36)
- Les détachants (p. 37)
- Entretien des joints sanitaires (p. 40)
- Entretien des canalisations (p. 41)
- Conseils pour le lave-vaisselle (p. 42)

Le tome 2 est lui aussi disponible en couleurs avec d'autres recettes complémentaires au tome 1 et lui aussi au prix de 5 €

# ECO-VIE JUNIOR

GRISOU raconte ...

## Devine qui vient manger dans mon jardin ?

Le week-end des 6 et 7 février, Natagora invitait à compter les oiseaux qui venaient manger au jardin. C'est une action qui se fait chaque année et en 2021, Cannelle et moi avons décidé d'y participer.

Alors, le premier dimanche de février, nous sommes prêts. Nous avons préparé une stratégie jusque dans les moindres détails ! On se planque chacun à une extrémité du jardin, à des endroits où l'on peut apercevoir une bonne partie des arbres et la pelouse, c'est une stratégie infallible .... Impossible de rater les oiseaux qui se posent sur les arbres, ceux qui mangent dans les mangeoires, ceux qui sont sur la pelouse ou même sur la terrasse. Oui, nous sommes fin prêts !

Pour le comptage, là aussi nous cogitons une méthode : dès qu'on voit un oiseau, avec une griffe, on fait un trait sur la pelouse et on retient l'espèce, ça ne peut que marcher ... fin prêts, nous sommes !

Et puis voilà, on a de la chance ... 4 pinsons arrivent en même temps (normal, ils voyagent en groupe ceux-là) ... Ils se posent sur le cerisier, virevoltent de branche en branche et quittent le jardin. Cannelle et moi, on pointe donc 4 pinsons, qu'est-ce qu'on est fier ... Notre premier comptage ! On pointe encore deux perruches, un moineau, deux rouges-gorges (c'est rare, ça parce qu'ils sont territoriaux ceux-là et ne tolèrent pas qu'un autre rouge-gorge vienne dans leur jardin, mais ça doit être un couple).

Deux pigeons ramiers arrivent et une tourterelle ... on n'arrive plus à suivre, ça va trop vite et là tout d'un coup 5 pinsons mais deux repartent aussi vite, et puis on en revoit un ... mais c'est quoi ça, il fait partie de ceux qui sont partis ? Et comment nous assurer que dans la bande, il n'y en a pas qui sont déjà venus tout à l'heure ! On ne s'en sort plus, tout ça nous donne le tournis ! Soudain, j'ai une idée, il y a quelques jours, Renée, notre voisine nous a rejoints sur notre nuage. Elle est arrivée avec un arc-en-ciel. On l'a laissée s'installer à son aise et faire le

tour du propriétaire, mais là elle doit être prête à nous recevoir et donc on est vite aller la voir pour l'inviter à nous rejoindre au jardin pour le comptage. C'est une bonne idée, parce qu'elle nous a toujours choyés, Cannelle et moi, et les autres chats aussi d'ailleurs, lorsque nos maîtres partaient en vacances et donc elle ne refusera pas de nous aider et en plus elle sait bien compter puisqu'elle travaillait





dans l'enseignement et, cerise sur le gâteau, elle aime la nature. Et comme je l'avais pensé, elle est très enthousiaste pour participer au comptage. Elle est encore plus efficace que nous car elle s'est faite des fiches avec les différentes espèces d'oiseaux et elle y note un trait chaque fois qu'on lui montre un oiseau ... ça marche ! Enfin tant que ces petits volatiles ne bougent pas, car, avec eux, le problème est toujours le même : ils partent et reviennent. Mais reviennent-ils vraiment? Ne seraient-ce pas simplement d'autres congénères ???



Quel casse-tête ! Alors, après nous être concertés à trois, nous décidons de renoncer à compter et à noter simplement les espèces que l'on voit et il y en a eu : des merles, des pigeons ramiers, des tourterelles, des mésanges, des pies, des moineaux, des pinsons, des tourterelles, deux rouges-gorges (là ils étaient là en même temps et c'était donc facile) et tout ça en une heure ! Nous sommes tous les trois trop contents ... On forme un beau trio 😊 .



A bientôt pour une autre aventure

*Grisou, Cannelle et Renée*

Vous désirez soumettre un article ? Merci de nous le faire parvenir **avant le lundi 12 avril** (par mail ou courrier).

Prochain comité de rédaction : 14/04/2021 en visioconférence à 15h30 si vous voulez y participer, contactez Sylvia par mail [eco-vie@skynet.be](mailto:eco-vie@skynet.be) pour qu'elle puisse vous transmettre le lien zoom

## AGENDA : mi-MARS—AVRIL—MAI—JUIN

### Activités ponctuelles

#### 2<sup>ème</sup> quinzaine de mars

Le mardi 16/03 19h00 – 20h30 : «Le mardi, c'est Nature » Les plantes sauvages dans mon jardin (inscription indispensable : voir page 11)\*

Le mardi 23/03 19h00 – 20h30 : «Le mardi, c'est Nature » Initiation à la reconnaissance du chant des oiseaux – 1<sup>ère</sup> partie (inscription indispensable : voir page 5)\*

Le mardi 30/03 19h00 – 20h30 : «Le mardi, c'est Nature » Alternatives aux pesticides (inscription indispensable : voir page 11)\*

#### Avril

Le mardi 6/04 19h00 – 20h30 : «Le mardi, c'est Nature » Initiation à la reconnaissance du chant des oiseaux – 2<sup>ème</sup> partie (inscription indispensable : voir page 5)\*

Le mercredi 14/04 17h30 – 19h00 : Comité de rédaction (inscription indispensable à [Eco-Vie@skynet.be](mailto:Eco-Vie@skynet.be))\*

Le jeudi 22/04 14h00 – 16h00 : Le bicarbonate de soude (inscription auprès d'Enéo Mouscron)

Le dimanche 25/04 14h00 – 17h00 : Bourse aux plants et semences (mon jardin au naturel) : La Prairie (121 rue de la Vellerie) (voir page 7)

**\*EN VISIOCONFERENCE (seules activités que nous pouvons programmer pour l'instant en attendant des jours meilleurs)**

### Activités régulières

**Stretching postural Leers-Nord ET Mouscron : en visioconférence actuellement et en pré-sentiel dès que l'actualité COVID 19 le permet**

**Atelier de percussion: reprise dès que les dispositions sanitaires le permettront**

#### **Incroyables comestibles**

Les mercredis 31/03 – 05/05 – 02/06 : 17h – 18h au parc du Chalet (port du masque et gestes barrières de rigueur bien entendu)

A noter déjà dans votre agenda :

**AG Eco-Vie** : le samedi 12 juin 10h30



#### **Abonnement - adhésion :**

**20 € (minimum) ou un virement permanent : 1,75€/mois (minimum)**

au BE2 5230 8023 7768 (BIC : TRIOBEBB).

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs